

plus criminel encore, ils choisissaient un ministre indigne, ignorant, pire que grossier, consentant à toutes leurs extorsions, au besoin les favorisant par une complicité intéressée. On avait là, quoique sur un théâtre plus restreint, mais dans des conditions plus répugnantes et plus impopulaires, la répétition des maux révoltants, provoqués par les investitures en Allemagne et en France. Les évêques, dans leur diocèse, comme le pape contre les empereurs et les rois, s'armaient d'une égale vigueur pour briser ces chaînes honteuses autant que lourdes. Le légat de Grégoire VII et d'Urbain II doit compter parmi les plus intrépides et les plus persévérants dans cette lutte du pouvoir spirituel pour la revendication de son indépendance. Le grand nombre d'églises, qu'il est parvenu à racheter de ses deniers ou par ses prières, avec le concours des ordres religieux ou le désintéressement des usufruitiers eux-mêmes, éclairés et touchés par ses exhortations, est une preuve convaincante de l'énergie qu'il déploya et de la sagesse dont il usa, afin que la crosse ne soit pas une simple servante du sceptre et de l'épée.

Pour Salvizinet, les bénédictins avaient déblayé la voie et le curé Guichard leur avait été un précieux auxiliaire. L'addition du casuel et du foncier, vu la médiocrité de l'endroit, n'atteignait pas un gros total, cependant ils étaient quatre co-partageants : Gui de Charlieu, Etienne de Salamarc, Gaubert de Balbigny et Hugues du Bois prenaient chacun un égal morceau. Leur désistement à tous fut nécessaire ; toutefois aucun ne se montra récalcitrant et la cession décidée, ils furent aussi unanimes que désintéressés. Soit pour plus de solennité, soit pour plus de sûreté, on demanda aux plus proches parents de ratifier les contrats ; Hugues, frère de Gui de Charlieu, Gilbert de Fontanés, allié de